



Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 4 • 10-2019

Lettre d'information parlementaire

Lors de son intervention le 24 septembre en ouverture de la 74^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, Emmanuel Macron a lancé un appel au « retour du courage, sur deux sujets déjà, simplement, pour commencer : le courage de savoir bâtir la paix et le courage de la responsabilité » face aux crises contemporaines¹, avec l'Iran dans son viseur.

Nous partageons la volonté du Président de relancer le processus de négociation dans une zone où le risque d'un engrenage débouchant sur une « guerre totale » au Moyen-Orient — aux conséquences catastrophiques pour les populations — ne peut être exclu.

Mais, parmi les questions posées par le programme nucléaire iranien, il y a un absent de taille sur la table des négociations : l'arsenal nucléaire d'Israël qui n'a jamais fait l'objet d'aucune sanction internationale. Or, « la possession d'armes nucléaires doit être autorisée pour tous ou interdite à tous », comme l'a revendiqué le président turc Erdogan à cette même tribune des Nations Unies quelques heures après l'intervention d'Emmanuel Macron, soulignant ainsi le deux poids deux mesures.

La « pleine certitude que l'Iran ne se dote jamais de l'arme nucléaire », souhaitée par le président Macron, ne pourra être obtenue qu'avec la création d'une « zone sans armes nucléaires au Moyen-Orient » comme l'ONU et les conférences du TNP en ont maintes fois débattu depuis les années 1970... Projet toujours bloqué principalement par... Israël et les États-Unis.

Que la France, avec notamment l'appui de l'Union européenne et de l'ONU, convoque une conférence pour la dénucléarisation du Moyen-Orient, ne serait-ce pas la meilleure preuve du « retour du courage » ?

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

1) <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/09/24/discours-du-president-emmanuel-macron-a-la-tribune-de-lassemblee-generale-onu>

Actualité

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

À LA DATE DU 26 SEPTEMBRE 2019 :

signature : 79 États ; ratification : 32 États*.

À l'ONU, ce 26 septembre 2019 — 6^e « Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires » —, s'est déroulée une cérémonie de signatures du TIAN où :

- 9 États ont signé : Botswana, Dominique, Grenade, Lesotho, Maldives, Saint Kitts & Nevis, Tanzanie, Trinidad & Tobago et Zambie.
- 5 États ont ratifié : Bangladesh, Kiribati, Laos, Maldives, Trinidad & Tobago.

« La seule véritable façon d'éliminer la menace des armes nucléaires est d'éliminer les armes nucléaires elles-mêmes », a averti le secrétaire général de l'ONU, M. Guterres, lors de la réunion de haut niveau sur les armes nucléaires qui s'est déroulée ce même jour dans le cadre de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Auparavant, la Bolivie avait déposé le 6 août — jour de commémoration du bombardement d'Hiroshima et jour de sa Fête de l'indépendance — son instrument de ratification. Puis le 29 août — Journée internationale contre les essais nucléaires — le Kazakhstan est devenu le 26^e État partie au traité. Une ratification attendue, car c'est le premier État de la zone Asie centrale et le premier « entouré » de puissances nucléaires (Russie et Chine) et disposant d'un accord de coopération militaire avec la Russie.

* Rappel : 50 ratifications sont nécessaires pour son entrée en vigueur.

Actions pour la ratification du Traité d'interdiction

Guatemala • Le 30 octobre 2018, la commission des relations internationales de l'Assemblée nationale avait présenté un projet d'adoption du TIAN (Iniciativa n° 5493). Le processus s'est poursuivi le 26 mars dernier par un examen complet de ce projet qui va être soumis au vote selon l'agenda législatif publié le 3 septembre 2019.

Maldives • Le président Mohamed Solih a demandé le 28 août dernier que le Parlement approuve la participation des Maldives au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ainsi que celle au Traité sur le commerce des armes et à la Convention des Nations Unies sur les armes à sous-munitions.

ECOWAS • La Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires et le Forum ouest africain ont organisé les 15 et 16 août 2019 à Abuja (Nigéria) un forum régional à l'intention des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur le Traité d'Interdiction des armes nucléaires (TIAN). Un total de 35 participants, représentants 9 des 15 États membres de la CEDEAO, ont pris part à l'événement — Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Nigeria, Sierra Leone. M. Oumarou Dicko, directeur par intérim du Département des affaires politiques, de la paix et des droits de l'homme du Parlement de la CEDEAO a souligné le danger que représentent les armes nucléaires pour la paix et l'humanité et MM. Olufemi Oliyide, directeur du Département des organisations internationales du ministère des Affaires étrangères a évoqué le rôle joué par les États membres de la CEDEAO dans le processus qui a abouti à la négociation du TIAN. Un forum qui s'est terminé par une déclaration qui notamment « exprime le ferme soutien en faveur de l'entrée en vigueur rapide du TIAN ».

<http://bit.ly/2kzn251>

Allemagne • Le 12 septembre a été créé au Bundestag un groupe de travail multipartite sur l'abolition des armes nucléaires et de soutien au TIAN. Composé pour le moment de 25 membres (vert, social-démocrate, conservateur, parti de gauche), ces parlementaires vont engager une vaste réflexion au sein du Parlement.

<http://bit.ly/2m9p1g5>

Assemblée parlementaire de l'OSCE • La déclaration de Luxembourg a souligné l'importance du TIAN au chapitre 1 « Affaires politique et sécurité », en mentionnant que « *L'Assemblée parlementaire de l'OSCE exhorte les États participants à signer le Traité de 2017 sur l'interdiction des armes nucléaires, premier accord international juridiquement contraignant à interdire complètement les armes nucléaires, en vue de leur élimination totale* ».

Une résolution qui n'a fait l'objet d'aucune opposition de la part des parlementaires membre d'un État disposant d'armes nucléaires. Il peut être observé que depuis 2017 « l'esprit du TIAN » ne cesse de s'imposer au vu des évolutions des différentes déclarations de Tbilissi en 2016 mentionnant « *l'Engagement humanitaire* » pris par plus de 100 États, puis de Minsk en 2017 « *se félicitant du lancement à l'ONU des négociations du TIAN* ».

<http://bit.ly/2kM5P8y>

États-Unis • Le 11 septembre, le député Mark Pocan du Wisconsin est devenu le septième membre du Congrès à signer l'engagement parlementaire de ICAN. Sa signature peut-être un déclic pour de nombreux parlementaires du Congressional Progressive Caucus (CPC) qu'il co-préside ; le CPC a effet tenu une réunion en mai 2019 avec Beatrice Fihn, directrice internationale de ICAN.

<http://bit.ly/2IRrYH>

Actions pour la non-prolifération et le désarmement

Assemblée parlementaire de l'Otan • Pour la première fois, la présence d'armes nucléaires américaines dans des bases militaires en Europe a été publiée (11 juillet) dans un document officiel intitulé « *A new era for nuclear deterrence? Modernisation, arms control and allied nuclear forces* » (rédigé par le député canadien Joseph A. Day), mentionnant qu'« *environ 150 armes nucléaires, notamment des bombes à gravité B61 sont stockées dans six bases américaines et européennes, Kleine-Brogel en Belgique, Büchel en Allemagne, Aviano et Ghedi-Torre en Italie, Volkel aux Pays-Bas et Incirlik en Turquie* ». Une publication embarrassante qui a été rapidement modifiée, ne laissant alors plus apparaître le nom des États et des bases militaires...

<http://bit.ly/2k1Z2Hz>

La dissuasion nucléaire en bref...

Budget des FAS • Le général Bruno Maigret, commandant des forces aériennes stratégiques, auditionné le 12 juin 2019 par la Commission de la défense nationale et des forces armées a indiqué que « *quant au budget de notre composante aéroportée, les crédits qui lui sont spécifiquement consacrés ne concernent que la mise en condition opérationnelle du missile et les infrastructures, le reste n'étant pas financé au titre de l'agrégat budgétaire nucléaire. En d'autres termes, la composante aéroportée représente une petite partie des crédits alloués à la dissuasion* ». Devons-nous ainsi comprendre que les coûts liés aux entraînements des pilotes pour des missions spécifiques FAS, aux spécificités des Rafale conçues pour réaliser des missions nucléaires, au Groupe de ravitaillement en vol et à l'unité de transport d'éléments d'armes stationnée à Avord ne sont pas comptabilisés dans ce budget ? Il apparaît pour le moins très étonnant de voir que ce budget soit amputé d'éléments nécessaires au fonctionnement de cette force. Une comptabilité intégrant la totalité des dépenses des FAS (et sans doute de la FOST) serait à mettre en œuvre de façon urgente.

Les Français et la bombe, cette grande inconnue ! • Les universitaires Benoît Pélopidas et Fabricio Mendes Fialho estiment qu'une des raisons de l'absence de prise de conscience du danger des armes nucléaires par la population française est la grande faiblesse de leur niveau de connaissance du sujet. En effet, selon leur article « *Les ombres d'Hiroshima : les Européens face aux armes nucléaires* » (*The conversation*, 29 août), nous apprenons que :

- seulement 47 % des citoyens (18 à 50 ans) en France répondent qu'Hiroshima et Nagasaki étaient les deux seules villes bombardées avec des armes nucléaires au cours de la Seconde Guerre mondiale ;
- la carte des États dotés d'armes nucléaires qu'imaginent ces sondés conforte cette méconnaissance. Seuls 69 % incluent la France ! En d'autres termes, plus de 30 % vivent dans un État doté d'armes nucléaires sans le savoir !

Ce travail pose question : si les Français possédaient une pleine connaissance, cela pourrait-il remettre en cause la politique de dissuasion ?

<http://bit.ly/2mdclAk>

Les (mé)comptes de la bombe

L'automne est la période du débat budgétaire. Au moment où les parlementaires vont voter les crédits de la défense pour 2020, il est essentiel d'avoir en tête certains chiffres.

L'évolution des crédits nucléaires depuis le début de ce XXI^e siècle montre que ceux-ci ont augmenté substantiellement. Si l'on observe l'écart entre la Loi de programmation militaire (LPM) de 2003-2008 et celle de 2019-2025, c'est 20 milliards d'euros supplémentaires qui ont été attribués à la politique de dissuasion. Une augmentation réalisée principalement dans la LPM de 2019, puisque celle-ci se voit doter de 13,7 Mds € de plus par rapport à la LPM votée sous la présidence Hollande ; soit une augmentation de 60 %.

LPM	Part du budget dissuasion nucléaire	Augmentation
2003-2008 (6 ans)	17 Mds €	-
2009-2014 (6 ans)	20,25 Mds €	+ 3,25 Mds €
2014-2018 (5 ans)	23,3 Mds €	+ 3,05 Mds €
2019-2025 (7 ans)	37 Mds €	+ 13,7 Mds €

Tous ces crédits sont alloués aux processus de modernisation et de renouvellement des différents systèmes d'armes : SNLE-NG/SNLE-NG3, missile balistique M45, M51, M51.1, M51.2, M51.3, M51.4, ogive TNA, TNO, ASMP/ASMP-A/ASN4G, système de transmissions.

Sans oublier qu'ils ne représentent pas la totalité des coûts de l'arme nucléaire, dont une partie est incluse notamment dans le budget de fonctionnement des Armées...

En 2018 pour la première fois depuis près de 20 ans, la barre des 4 milliards d'euros a été dépassée et selon les éléments disponibles dans la LPM 2019/2025, il est prévu une augmentation de près d'un demi-milliard par an, permettant d'arriver à hauteur de 6 milliards vers 2022/23.

Année	Budget dissuasion nucléaire
2019	4,45 Mds €
2020	+/- 4,7 Md €
2021	+/- 5,1 Mds €
2022	+/- 5,4 Mds €
2023	5,9 Mds €
2024	6 Mds €
2025	6 Mds €

Ce chiffre (minimum) de 6 Mds sera probablement la base annuelle du budget nucléaire sur les 2 à 3 prochaines LPM ; chacune couvrant généralement une période de 6 ans. Ce n'est probablement qu'après la livraison du troisième SNLE-NG3 (vers 2040/43, si le calendrier est respecté) que ce budget entamera une décroissance.

À la différence des périodes de création (1960/1980) et du premier renouvellement (1990/2010) des systèmes d'armes nucléaires, il faut noter que la France devra dans le même temps investir massivement dans des systèmes liés à sa politique spatiale et sa politique cyber et d'intelligence artificielle.

Ceci en plus des investissements classiques liés au renouvellement de matériels (dont l'armée de terre est souvent le parent pauvre) et d'un nouveau facteur — le changement climatique — dont l'impact sur les futures politique de défense et de sécurité demanderont des ressources (humaines, techniques et financières) supplémentaires.

Devant cette future réalité budgétaire — payée par les générations actuelles et futures — outre la question de la solvabilité financière à pouvoir réaliser de tels investissements (dont les coûts ne sont jamais respectés selon un rapport de 2010 de la Cour des Comptes), les parlementaires devraient sans aucun doute réaliser un véritable travail de prospective pour savoir si le principal système de défense (dissuasion) sera adapté au défi de demain ?

Engagement parlementaire

A l'occasion de la « Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires », 19 parlementaires français — députés, sénateurs, eurodéputés — ont souscrit à l'Engagement parlementaire en faveur du TIAN initié par ICAN : « [...] En tant que parlementaires, nous nous engageons à travailler à la signature et la ratification de ce traité historique par nos États respectifs, car nous considérons que l'abolition des armes nucléaires est un bien public mondial de premier ordre et une étape essentielle pour promouvoir la sécurité et le bien-être de tous les peuples. »

C'est donc la première mobilisation officielle d'acteur politique français en faveur du TIAN contre le pouvoir exécutif. De nouveaux parlementaires devraient signer dans les prochaines semaines.

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://icanfrance.org/plaidoyer-parlementaires/engagement-parlementaire-2/>

DU CÔTÉ DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Appel des villes en faveur du Traité d'interdiction des armes nucléaires

Les armes nucléaires posent une profonde menace aux villes, celles-ci étant de fait la cible potentielle de ces armes de destruction massive. Aussi ICAN a lancé (voir lettre n° 1-2019) à travers le monde une vaste campagne de mobilisation des maires pour manifester leur engagement à soutenir le TIAN et inviter leurs gouvernements à rejoindre ce traité. En France, déjà 17 villes ont signé cet appel : Paris, Grigny, Bezons, Goussier, Grignon, La Courneuve, Malakoff, Bagneux, Allonnes, Champigny-sur-Marne, Gennevilliers, Cordes-sur-Ciel, Lasseran, Grenoble, Carnoules, Ivry-sur-Seine, Montigny-Les-Corneilles, Saint-Pierre-des-Corps. Une pression municipale qui est activement suivie par la présidence de la République...

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://icanfrance.org/appel-aux-maires/>

Questions écrite : éthique et dissuasion nucléaire

Lors de la clôture de l'université d'été de la défense, Madame Florence Parly, ministre des Armées, a indiqué dans son discours qu'un « comité d'éthique ministériel sera mis en place avant la fin de l'année. Il aura vocation à traiter, des 2020, les questions posées par les technologies émergentes, comme l'intelligence artificielle, et leur emploi par l'homme dans le domaine de la défense ». Madame la Ministre doit être félicitée pour cette initiative qui permet ainsi de placer « l'éthique » au-dessus de ces nouveaux systèmes.

M/M^{me} le Député(e), M/M^{me} le Sénateur demande à M^{me} la ministre des Armées de bien vouloir lui indiquer si le sujet de la politique de dissuasion nucléaire sera intégré au comité d'éthique qui va être prochainement mis en place ou s'il fera l'objet d'un comité différent ?

Ouvrir les auditions sur la dissuasion aux ONG

Entre mars et juillet, la commission de la défense et des forces armées a réalisé un cycle sur les « questions stratégiques nucléaires », auditionnant militaires et diplomates. Des acteurs qui seront pour la plupart encore entendus dans le cadre du projet de loi de finances 2020. Ce cycle semble avoir eu comme objectifs de conforter une « culture de la bombe », de renforcer l'acceptabilité des prochaines hausses budgétaires et d'affirmer la politique de dissuasion comme unique garantie de sécurité. Aucune interrogation sur les difficultés (technologiques, juridiques, financières) de cette politique n'ont été soulevées.

À l'heure des tentatives de dialogue proposé par le gouvernement (via la plateforme granddebat.fr, la convention citoyenne pour le climat...), il est surprenant que la commission de la défense ne s'ouvre pas à d'autres acteurs pour disposer d'une analyse plus large et ainsi mieux s'interroger sur la pertinence de la politique de dissuasion nucléaire.

Nous sollicitons les parlementaires des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat pour demander l'audition d'acteurs non-gouvernementaux, comme notre campagne ICAN, afin de poursuivre cet esprit de dialogue entamé par l'Exécutif...

Ressource



Interdire les armes nucléaires Un rêve qui devient réalité !

Patrice Bouveret &
Jean-Marie Collin

Cette note — publiée à l'occasion de la 6^e « Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires » de l'ONU — fait le point sur le processus dit des « conséquences humanitaires » qui a permis l'adoption par l'ONU du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Elle dresse un état des lieux du TIAN et de son impact sur la politique de dissuasion nucléaire. Elle revient également sur les enjeux de l'arme nucléaire, notamment au niveau de la politique de défense européenne, des liens avec le climat et ouvre quelques pistes sur les actions possibles.

Fondation de l'écologie politique,
septembre 2019, 16 pages.
Disponible : www.fondationecolo.org

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@ICAN_France



ICAN France, est le relais national de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN). Cette campagne,

lancée en 2007, regroupe 500 organisations non gouvernementales partenaires dans 101 pays. Elle vise à mobiliser les citoyens pour faire pression sur leurs gouvernements afin de signer et de faire ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires ouvert à la signature depuis le 20 septembre 2017. ICAN a reçu le prix Nobel de la paix en 2017 pour son action de mobilisation des opinions publiques sur les conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires et la promotion d'un outil juridique contraignant auprès des États : le Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU par 122 pays le 7 juillet 2017.

PLUS D'INFORMATION SUR ICAN FRANCE : www.icanfrance.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, expert, co-porte-parole,
coordination@icanfrance.org • 06 37 94 62 41



L'Observatoire des armements est un un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information, *Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! Un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard ou *Résister à la militarisation : le Garm, Lyon, 1967-1984*. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATION SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur,
patricebouveret@obsarm.info • 06 30 55 07 09